

DU
20
SEPT.
AU
19
OCT.
2025

DOSSIER DE PRESSE

Une
JOURNÉE aux
CHÂTEAUX



3 Édito

4 Une journée aux châteaux, un rendez-vous qui séduit chaque année les Loir-et-Chériens

6 Trois sites d'exception ouverts gratuitement aux Loir-et-Chériens en 2025

6 Le château de Cheverny

8 Le château de Talcy

10 Le musée-promenade Louis-Derbré

12 Informations pratiques

Partager un patrimoine unique



Chaque année, à l'approche de l'automne, les portes de notre patrimoine s'ouvrent un peu plus largement pour accueillir tous les Loir-et-Chériens. C'est avec une joie sincère et une grande fierté que nous lançons cette huitième édition de l'opération "Une journée aux châteaux", une initiative devenue incontournable depuis sa création en 2017.

Cette année encore, nous avons souhaité proposer une programmation alliant grands noms et découvertes plus intimes. Le château de Cheverny, fleuron de la vallée de la Loire, nous plongera dans l'élégance du Grand Siècle. Le château de Talcy, avec sa poésie discrète et son histoire singulière, nous racontera la Renaissance au cœur de la Beauce. Enfin, le musée-promenade Louis-Derbré, véritable havre de paix artistique en pleine nature, viendra compléter cette promenade culturelle, sensorielle et pédagogique.

À travers cette opération, le conseil départemental poursuit une ambition simple mais essentielle : faire vivre notre patrimoine, le faire (re)découvrir, aimer, et surtout le faire partager. En rendant l'accès à ces lieux gratuit et ouvert à tous les Loir-et-Chériens, nous affirmons notre volonté de rendre la culture accessible à chacun, quels que soient son âge, son lieu de vie ou sa situation.

Je vous invite donc chaleureusement à profiter de cette belle édition 2025, et à vous laisser surprendre, émouvoir et émerveiller par la beauté de ces lieux d'exception.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Philippe Gouet'. The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Président du conseil départemental
de Loir-et-Cher

Une journée aux châteaux, un rendez-vous qui séduit chaque année les Loir-et-Chériens

Créée en 2017 par le département, l'opération "Une journée aux châteaux" a, en sept éditions, permis à plus de 245 000 Loir-et-Chériens de (re)découvrir les richesses patrimoniales de leur territoire. Au total, une quinzaine de sites patrimoniaux ont été proposés aux Loir-et-Chériens : le carré d'or des châteaux de Loir-et-Cher, des sites plus confidentiels, mais également des sites emblématiques en Val de Loire. Au fil des années, l'opération "Une journée aux châteaux" est ainsi devenu un rendez-vous incontournable de la rentrée pour les Loir-et-Chériens.

Soucieux d'offrir à tous les publics, et en particulier ceux qui peuvent en être éloignés, une parenthèse ludique, culturelle et pédagogique, et suite au succès indéniable des éditions précédentes, le département de Loir-et-Cher renouvelle l'opération "Une journée aux châteaux" pour 2025. Cette huitième édition permettra aux Loir-et-Chériens de découvrir, du samedi 20 septembre au dimanche 19 octobre, trois lieux remarquables : les châteaux de Cheverny et de Talcy, ainsi que le musée-promenade Louis-Derbré.

Une journée aux châteaux en chiffres depuis 2017

7

éditions

15

sites patrimoniaux ouverts aux
Loir-et-Chériens

245 000

Loir-et-Chériens ayant bénéficiés de
l'opération



© ALBIS STICHEL



© LUDOVIC LÉOT



© LÉONARDE SÉNIS

Le château de Cheverny (en haut), le musée-promenade Louis-Derbré (au milieu) et le château de Talcy (en bas) sont les trois sites que les Loir-et-Chériens pourront découvrir gratuitement cet automne dans le cadre de l'opération "Une journée aux châteaux".

Trois sites d'exception ouverts gratuitement aux Loir-et-Chériens en 2025

Cette année, deux châteaux et un musée-promenade ouvriront gratuitement leurs portes aux Loir-et-Chériens. Ils pourront ainsi découvrir trois sites emblématiques qui participent au rayonnement et à la diversité de leur département, mais également plonger au cœur de différentes époques de l'Histoire de France.

Le château de Cheverny, l'élégance du Grand Siècle

Propriété privée qui appartient à la même famille depuis plus de six siècles, le Domaine de Cheverny abrite l'un des joyaux de la vallée de la Loire : le château de Cheverny, construit au tout début du XVII^e siècle et dont les travaux ont été réalisés sans interruption de 1615 à 1635. Depuis, rien n'a été ajouté, modifié ou retranché. Son architecture classique se caractérise par une parfaite symétrie et une grande sobriété. La façade principale est élevée en pierre de Bourré, qui a la caractéristique de s'éclaircir et de se raffermir en vieillissant. Le château est toujours habité par ses propriétaires, le Marquis et la Marquise de Vibraye.

Cheverny est entouré d'espaces verts. De magnifiques pelouses s'étendent jusqu'au parc à l'anglaise, désormais complété par un potager, un jardin d'agrément, un labyrinthe et tout récemment un hectare de vignes.

Cheverny est aussi le château le plus célèbre de la bande dessinée, depuis que l'auteur belge Hergé s'en est directement inspiré pour créer Moulinsart, château emblématique des aventures de Tintin.

Le château de Cheverny est ainsi l'un des symboles de l'art de vivre à la française. À travers ses différentes pièces richement meublées et ses jardins thématiques, il assure une immersion totale dans l'atmosphère du Grand Siècle. Pendant un mois, les Loir-et-Chériens pourront visiter gratuitement le château, ses jardins et l'exposition "Les secrets de Moulinsart".



Nous sommes ravis et surtout honorés de participer pour la deuxième fois à cette campagne de promotion créée par le Conseil départemental. Rien de tel qu'ouvrir naturellement nos portes aux résidents du Loir-et-Cher pour leur donner, si besoin était encore, conscience de la richesse et de la diversité de leur patrimoine et qui plus est bien souvent à seulement deux pas de chez eux. Chacun pourra alors constater, à Cheverny en particulier, que ces demeures ancestrales restent plus vivantes que jamais et savent offrir un décor renouvelé à chaque saison. De quoi donner l'envie d'y revenir quatre fois par an ! »

Constance et Charles-Antoine de Vibraye
Propriétaires du château de Cheverny



Le château de Talcy, au cœur de la Renaissance

Situé à 10 kilomètres de Mer et à 25 kilomètres de Blois, le château de Talcy, classé "monument historique", se distingue par son étonnante sobriété émergeant des plaines céréalières de la Beauce ligérienne. Édifiée au XVI^e siècle, cette maison seigneuriale - typique d'un édifice de la fin du Moyen-Âge - a d'abord été la demeure d'un banquier italien, avant de devenir le lieu de rendez-vous privilégiés de célèbres personnalités telles que Pierre de Ronsard (qui y a écrit les 184 sonnets de son recueil Les Amours en 1552), Théodore Agrippa d'Aubigné, Eugène Delacroix ou encore Stendhal. Véritable source d'inspiration pour les artistes, le château de Talcy a, grâce à cela, été labellisé "Maison des Illustres" par le ministère de la Culture. Ce label, attribué à moins de 300 châteaux et domaines en France, met à l'honneur les lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire des femmes et des hommes qui se sont illustrés dans l'histoire politique, scientifique, sociale et culturelle de la France.

Dans une atmosphère intimiste, les intérieurs abritent une histoire riche et un mobilier exceptionnel, préservé depuis le XVIII^e siècle. Par ailleurs, avec près de 7 hectares de jardin régulièrement entretenu, sans produit phytosanitaire et pour partie en éco-pâturage, le domaine souligne son ancienne vocation nourricière et agricole. Au fil des saisons, il propose une promenade bucolique dans un environnement champêtre clos de murs. La qualité des différents espaces plantés et le soin apporté à son entretien ont été récompensés par l'attribution du label "Jardin Remarquable".

Propriété de l'État, le château de Talcy est, tout comme 100 autres monuments et jardins en France, entretenu, géré et animé par le Centre des monuments nationaux (CMN). Avec plus de 400 manifestations par an, le CMN participe directement à la vie culturelle et à l'attractivité des territoires, et représente un vecteur essentiel du développement économique et touristique.

Grâce à l'opération "Une journée aux châteaux", les Loir-et-Chériens auront accès au château de Talcy ainsi qu'à ses jardins. À partir du 27 septembre, il sera également possible de découvrir l'exposition "La traversée des jardins". Au total, 16 500 billets seront disponibles pour les Loir-et-Chériens.



Après les succès rencontrés en 2019 et 2023, le Centre des monuments nationaux se réjouit d'accueillir à nouveau les habitants du Loir-et-Cher à l'automne 2025 dans le château et les jardins de Talcy pour l'opération "Une journée aux châteaux". Je remercie chaleureusement, au nom du Centre des monuments nationaux et de sa présidente Marie Lavandier, le département du Loir-et-Cher et son président Philippe Gouet pour cette fructueuse opportunité de collaboration touristique et culturelle. »

Arnaud Noblet

Administrateur du château de Talcy



© LAURENT ALVAREZ

Le musée-promenade Louis-Derbré, entre art et nature

Le musée-promenade Louis-Derbré accueille, sur plus de 5 hectares, au sein du parc du château de Conon, 150 sculptures exceptionnelles de l'artiste ayant donné son nom à ce lieu. Ces œuvres - dont une cinquantaine particulièrement remarquables de par leur taille monumentale -, bien souvent réalisées à partir de matériaux tels que le bronze, le marbre et le bois, incarnent des thèmes universels comme la beauté, la mémoire et la condition humaine. Dans ce musée à ciel ouvert, les visiteurs sont invités, tout au long de leur promenade, à la rêverie et à la poésie.

Le musée-promenade Louis-Derbré est le fruit du travail de mécènes et de passionnés ayant souhaité faire découvrir au public les plus belles œuvres d'un grand sculpteur français du XX^e siècle, à la renommée internationale. Louis Derbré continue d'émerveiller et d'inspirer par son œuvre emblématique alliant habilement tradition et innovation. Il explore, à travers ses créations, les profondeurs de l'histoire et de l'âme humaine, capturant l'essence de l'époque tout en projetant un regard résolument tourné vers l'avenir. Il mêle, dans chacune de ses sculptures, les éléments organiques à une esthétique contemporaine. Son style distinctif, caractérisé par des lignes épurées et des formes expressives, témoigne d'une maîtrise technique remarquable et d'une sensibilité artistique profonde. Distingué par le prix Fénéon par Louis Aragon en 1951, Louis Derbré a également reçu, en 1953, le prix national de l'École des Beaux Arts. En plus de son travail en tant qu'artiste, Louis Derbré a également joué un rôle actif dans l'éducation artistique, partageant son expertise avec les générations futures par le biais d'ateliers, de conférences et de collaborations avec des institutions éducatives.

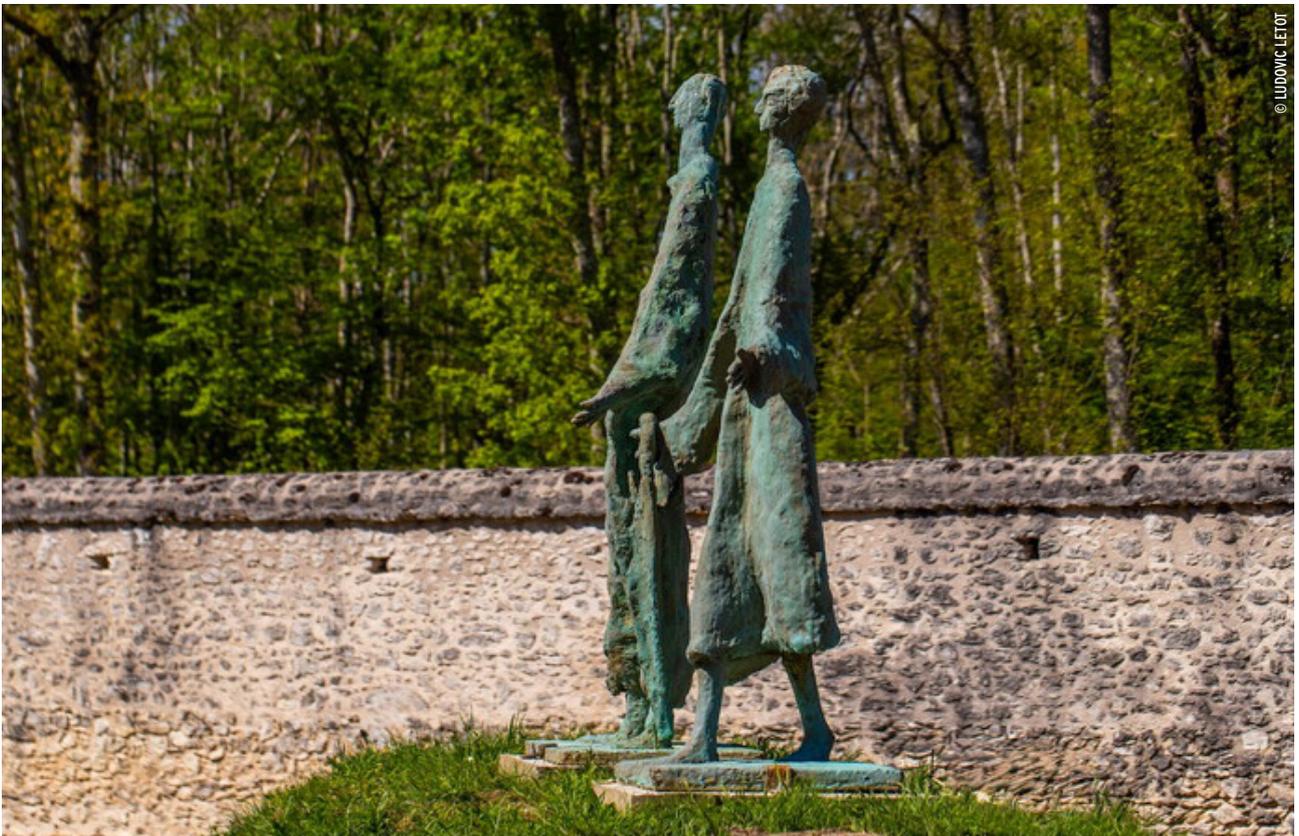
À travers son engagement indéfectible envers l'art et la créativité, Louis Derbré continue de laisser une empreinte indélébile dans le paysage culturel français et au-delà. Son héritage perdurera à travers ses œuvres intemporelles, qui continueront d'enrichir les générations futures et de susciter l'émerveillement.



Nous sommes heureux d'ouvrir gratuitement les portes du musée-promenade Louis-Derbré et de le faire connaître aux Loir-et-Chériens, qui vont ainsi pouvoir vivre une expérience unique au sein du premier musée-promenade dédié à la sculpture en région Centre-Val de Loire. Car c'est aussi cela l'ambition de ce lieu : faire découvrir au plus grand nombre l'art de la sculpture et le travail d'un artiste comme Louis Derbré. »

Catherine et François-Noël Desfemmes

Fondateurs et directeurs du musée-promenade Louis-Derbré



Informations pratiques

Le château de Cheverny

Avenue du Château - 41700 CHEVERNY

- Visite du château, des jardins et de l'exposition interactive "Les secrets de Moulinsart" en semaine et le week-end, à l'exception des 27 et 28 septembre ;
- 1 500 billets disponibles par jour sur différents créneaux horaires ;
- horaires d'ouverture : de 9 h 15 à 18 h jusqu'au 30 septembre, puis de 10 h à 17 h à partir du 1^{er} octobre (fermeture de l'exposition du 12 h 45 à 13 h 45).

Le château de Talcy

18, rue du Château - 41370 TALCY

- Visite du château et des jardins en semaine (à l'exception du mardi) et le week-end ;
- à partir du 27 septembre, ouverture de l'exposition "La traversée des jardins" ;
- 700 billets disponibles chaque jour pour les Loir-et-Chériens ;
- horaires d'ouverture : de 10 h à 12 h 30 puis de 14 h à 17 h.

Le musée-promenade Louis-Derbré

1, chemin du Château de Conon - 41120 CELLETTES

- Visite du parc et de ses 150 sculptures en semaine (de 14 h à 18 h) et le week-end (de 10 h à 19 h) ;
- 300 billets disponibles en semaine et 500 le week-end pour les Loir-et-Chériens.

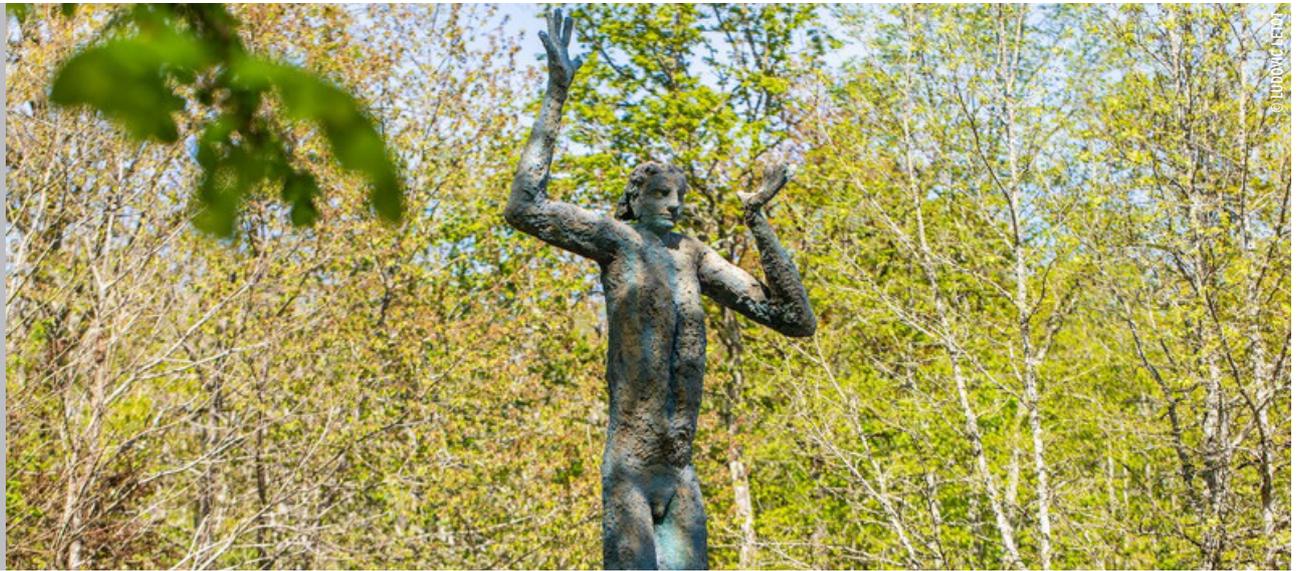
À l'instar des précédentes éditions, les billets devront être exclusivement et impérativement réservés en ligne, à partir du 4 septembre, sur le site departement41.fr.

Les billets seront valables uniquement à la date de réservation choisie.

5 places maximum par réservation (2 adultes et 3 enfants).

Aucun billet ne sera délivré sur place, sans réservation préalable.

La présentation d'un justificatif de domicile sera demandée à l'entrée de chaque site.



Notes

Notes

CONTACT PRESSE

Émilie Dupont

emilie.dupont@departement41.fr

02 54 58 54 60 - 06 75 71 23 10



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Place de la République - 41020 Blois Cedex

02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

